

## **L’interprétation idéologique du concept de “rattrapage ethnique” dans la presse écrite des partis politiques en Côte d’Ivoire (2011 à 2015)**

***Landry F. Bogui Niava***

Assistant, sociologie politique et de l’intégration sociale  
Université publique Jean Lorougnon Guédé de Daloa de Côte d’Ivoire

***N’drin Dhaibout Romuald***

Doctorant, sociologie économique  
Université Félix Houphouët Boigny de Côte d’Ivoire

doi: 10.19044/esj.2017.v13n20p264 [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n20p264](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n20p264)

---

### **Abstract**

This paper examines how the press organs of the mainstream political parties in Cote d’Ivoire, namely the *Rassemblement des Républicains* (the Rally of the Republicans - RDR) and the *Front Populaire Ivoirien* (the Ivorian Popular Front - FPI) apprehended the concept of *rattrapage ethnique* (ethnic favoritism) between 2002 and 2015. Specifically, this contribution addresses the ideological underpinnings and the political issues contained in the newspaper articles of the press organs belonging to the aforementioned political parties. Three main trends have emerged from the co-occurrence analysis. Ethnic favoritism is mentioned in the newspapers supporting the FPI in the sense of denouncing social inequalities and bad governance. Whereas le Patriote, a newspaper supporting the ruling party (RDR) relates the issue to positive discrimination aiming at correcting some past inequalities. As for the newspapers closed to PDCI, they hold an ambivalent stance between the FPI’s position and that of the RDR.

---

**Keywords:** Ethnic catch-up, political party, Newspapers, co-occurrence, Côte-d’Ivoire

---

### **Résumé**

Le présent article s’intéresse à la manière dont les organes de presse des principaux partis politiques ivoiriens à savoir le Rassemblement Des Républicains (RDR), le Parti Démocratique de Côte d’Ivoire (PDCI) et le Front Populaire Ivoirien (FPI) ont appréhendé le concept de *rattrapage ethnique* entre 2011 et 2015. Spécifiquement, cette contribution analyse les fondements idéologiques et les enjeux politiques contenus dans les

productions des organes de presses des partis ci-dessus cités. A l'issue de l'analyse de cooccurrences, trois principales tendances ont émergé. Le rattrapage ethnique est évoqué dans les journaux proches du FPI dans une logique de dénonciation des inégalités sociales et de mauvaise gouvernance. Tandis que le Patriote, journal proche du parti au pouvoir (RDR) oriente l'analyse autour de la notion de discrimination positive visant à corriger des inégalités antérieures. Quant aux journaux du PDCI, leur positionnement se situe dans une perspective ambivalente entre la position du FPI et celle du RDR.

---

**Mots-clés :** Rattrapage ethnique, parti politique, Journaux, cooccurrence, Côte d'Ivoire

### **Introduction**

Depuis 1990, le paysage de la presse écrite en Côte d'Ivoire a profondément subi une transformation du point de vue des lignes éditoriales. Au niveau politique, deux principales tendances se dégagent concernant le positionnement des organes de presse écrite. On a d'une part les organes de presse rattachés à des partis politiques et d'autre part ceux qui semblent adopter une posture d'indépendant. C'est dans un tel contexte que le 25 Janvier 2012, lors d'un entretien télévisé avec une chaîne française, le président Alassane Ouattara, lance un nouveau concept pour justifier les critiques de ses adversaires sur la politique de priorisation des membres des groupes ethnoculturels venant du nord aux postes de responsabilité dans l'administration publique et parapublique. Comme en témoigne l'extrait du discours qui suit : « *il s'agit d'un simple rattrapage. Sous Gbagbo<sup>1</sup>, les communautés du Nord, soit 40 % de la population, étaient exclues des postes de responsabilité* »(www.lexpress.fr). Ce discours a suscité de vives réactions de la part de l'ensemble de la classe politique nationale surtout au niveau des organes de presse qui leur sont rattachés. Toutefois, notons que l'usage des concepts référents à la question ethnique n'est pas sans précédent en Côte d'Ivoire.

En effet, durant le mandat du premier Président de la République (1960-1993), le moule idéologique présidant aux interactions entre les communautés ethniques (locale et étrangère) tournait autour de ce que Akindès (2004) théorise sous l'angle du « *compromis Houphouétiste* ». En substance, ce moule idéologique revêt trois paramètres selon l'auteur. Ce sont : (i) *une politique volontariste et centralisée d'ouverture sur l'extérieur*; (ii) *la philosophie du grilleur d'arachides* et (iii) *une gestion paternaliste de*

---

<sup>1</sup>Président de la république de Côte d'Ivoire de 2000 à 2011, prédécesseur d'Alassane Ouattara

*la diversité sociale*. Parmi ces trois paramètres, celui qui constitue un versant du sujet à l'étude est le deuxième, c'est-à-dire la philosophie du grilleur d'arachides. A travers ce paramètre, Houphouët<sup>2</sup> envisageait un projet de constitution *d'une bourgeoisie composée de nationaux capables de devenir des entrepreneurs et des investisseurs* »(Akindès, op cit, P.30). L'aspect de *la philosophie du grilleur d'arachides* qui informe le développement de cette contribution s'attarde sur les principaux critères présidant à la désignation des cadres de l'administration publique et parapublique sous le règne du président Félix Houphouët-Boigny en dehors, bien-sûr, de la dimension géopolitique. Sans avoir en possession un inventaire complet desdits critères à ce stade de la réflexion, on note cependant que ce projet de création d'une bourgeoisie comportait dans sa réalisation une répartition inégale (Akindès, op cit). Après le décès du président Houphouët-Boigny, le « *compromis Houphouétiste* » s'est progressivement effrité conduisant ainsi à l'émergence de malaises identitaires ressentis par les nordistes et matérialisés par l'élaboration de la "charte du nord" (Sandlar, 2005). Ces malaises vont donner lieu à la production de nouveaux codes langagiers (tribalisme, xénophobie, ivoirité etc.) renvoyant au champ lexical de la différenciation sociale. Graduellement, cette forme de logique de distinction sociale va se muer en logique de différenciation intra nationale, faisant ainsi des décennies 1990 et 2000 des périodes d'accentuation des différenciations ethniques (instauration de la carte de séjour, élaboration de la charte du nord, catégorisation des partis politiques par des groupements ethniques...) aggravées par une succession de congestions politiques et militaires dont les plus saillantes sont l'instauration du multipartisme, les querelles de succession au président Félix Houphouët-Boigny, le coup d'Etat de décembre 1999, la rébellion armée de 2002, et le conflit postélectoral de 2011. Le point de jonction de toutes ces congestions est la problématique de la revendication identitaire. Ainsi, la notion d'identité prend une nouvelle configuration dans le discours politique. Cette nouvelle configuration s'accompagne d'une production de référents idéologiques développés par les différents acteurs politiques pour rallier la population à leur cause. Tandis que certains leaders politiques prônaient la primauté d'une identité ivoirienne basée sur la politique de « *l'ivoirien de souche* », d'autres par contre soutenaient l'idée d'une Côte d'Ivoire cosmopolite et intégrationniste qui avait cours sous le président Houphouët. Ainsi, des concepts comme « ivoirité », tribalisme, népotisme et xénophobie sont mobilisés par les leaders des partis pour soutenir des buts politiques ou dénoncer ce qu'ils considéraient comme des formes d'injustice

---

<sup>2</sup>Acteur principal de la lutte pour l'indépendance de la Côte d'Ivoire, premier président du pays de 1960 à 1993

identitaire consistant à rejeter une frange de la population et à privilégier d'autres. C'est le cas des mouvements (Forces Nouvelles) qui ont alimenté la rébellion et qui justifiaient « *la prise des armes par une accumulation des griefs des gens du Nord contre les politiques jugées discriminatoires mises en œuvre par les régimes successifs qui les spoliaient de leurs droits de citoyenneté* » (Babo, 2010). En conséquence, on observe à travers ces concepts des formes singulières de la construction sociale de l'altérité liées au rapport entre des acteurs politiques et les composantes de la population (Gnabeli, 2011). En effet, jusqu'à 2010 les questions d'altérité ont abondamment été traitées sous l'angle d'une lutte visant à mettre fin à toute forme d'ambiguïté sur la citoyenneté des ressortissants du nord. En des termes différents, on pourrait dire qu'on est passé de discours à caractère dénonciateur « d'injustice identitaire » à une volonté affichée des hautes autorités politiques de réparer de manière visible la « sous-représentativité » des gens du nord dans les sphères politique et administrative. Face à cette réalité, les organes de presse imprimée des partis politiques ne sont pas restés en marge de cette actualité. La question du rattrapage énoncée par le Président Alassane Ouattara a suscité un vif intérêt dans la presse écrite ivoirienne.

En dehors, des organes de presse nationale, des travaux comme ceux de Gaha et alii (2013) ont tenté de montrer les limites de la thèse du rattrapage soutenue par le président Ivoirien.

Le projet de cette présente contribution ne se situe pas dans le continuum du débat sur la justesse de l'affirmation du président. Le but poursuivi est plutôt d'ordre épistémologique et méthodologique. En effet, en prenant pour prétexte le discours du président, cette contribution vise à appliquer l'analyse des cooccurrences (Campenhoudt et Quivy, 2011) aux productions des organes de presse imprimée des principaux partis politiques ivoiriens, notamment le PDCI, le RDR et le FPI. En d'autres termes, ce travail met en perspective les coupures de la presse imprimée des partis politiques ci-dessus cités relatives aux réactions au discours de l'actuel président Ivoirien afin de mettre en relief les interprétations associées au concept de « rattrapage ethnique ».

## **Méthodologie**

La Côte d'Ivoire compte plusieurs organes de presse écrite. Mais selon l'objectif visé par cette étude, seulement des journaux rattachés à trois partis politiques ont servi de support d'analyse pour la réalisation de ce papier. Le choix des organes de presse écrite rattachés au PDCI, RDR et FPI repose sur un double motif. Le premier est relatif au score réalisé par ces trois partis politiques à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle d'octobre 2010. En effet, de manière cumulée, ces trois partis ont enregistré

plus de 95% des suffrages exprimés, soit 25,24% pour le PDCI, 32,07% pour le RDR et 38,04 % pour le FPI. Ils sont donc les partis politiques les plus représentatifs en Côte d'Ivoire. Quant au deuxième motif, il se réfère à l'expérience de gestion des affaires publiques de ces partis. Le PDCI a été aux commandes des affaires de l'Etat de 1960 à 1999, le FPI de 2000 à 2011 et le RDR depuis 2011. Sur cette base, leur antécédent en termes de gouvernance des affaires de l'Etat est un point commun qui permettra d'apprécier l'interprétation de la question identitaire en rapport avec la gestion du pouvoir. De plus, ce choix permet également d'apprécier la distillation de l'idéologie de chaque parti vers son organe de presse.

Pour y parvenir, deux dispositifs méthodologiques ont été mis en œuvre. Le premier concerne l'exposition étape par étape des procédures de collecte des données. Le second dispositif est relatif à la manière dont les exigences de la méthode d'analyse des informations ont été appliquées.

Au niveau des procédures de collecte, il s'est agi de procéder au préalable au recensement de l'ensemble des journaux ayant traité de la question du « rattrapage ethnique » durant la période 2012 à 2015. En pratique, le recensement a consisté à classer la une et le contenu des journaux en considérant comme catégorie d'analyse leur dénomination. Ce travail a pu être réalisé en s'appuyant sur trois principales sources de documentation, notamment l'internet, les bibliothèques physiques et les rédactions des organes de presse en question. Ainsi, la collecte a débuté par la recherche sur l'internet à travers la consultation des sites comme *monkiosk.fr*, *abidjan.net* et *koffi.net*. Une fois sur ces sites, la technique « mot-clé » a été utilisée. Quand le numéro et la date de parution de l'article sont identifiés, l'étape suivante consiste à acheter le journal en ligne. Dans les bibliothèques, il s'est agi tout simplement de faire des requêtes et consulter les archives de journaux si elles existent. Lorsque qu'un numéro n'était pas accessible pour achat sur les sites ou n'était pas disponible dans les bibliothèques visitées, nous devrions alors nous rendre dans les rédactions des organes de presse ou à EDIPRESSE pour acquérir les articles concernés.

Ainsi, sur la base des recherches effectuées, nous dressons le constat suivant concernant le nombre de parutions comportant le concept de « rattrapage ethnique ». En effet, depuis le lancement de ce concept, les organes de presse écrite rattachés au pouvoir politique en place ont fait paraître de 2012 à décembre 2015 environ 23 numéros (soit 22 %) dans lesquels il y a des articles traitant du « rattrapage ethnique » contre 70 numéros (soit 67%) pour les organes de presse écrite rattachés à l'opposition. Au niveau des organes de presse imprimée du pouvoir en place, « Le patriote » journal proche du RDR a publié 14 articles sur la même période. La première année du lancement du discours sur le rattrapage, cet organe a publié quatre (4) numéros traitant de la question à l'étude. La deuxième

année le nombre de parution a plus que doublé passant de quatre (4) parutions à 10. De 2014 à 2015 quasiment aucun numéro n'a été publié sur le rattrapage. Quant au Nouveau Réveil, également organe de presse de la mouvance présidentiel, il a publié seulement quatre (4) numéros sur la question entre 2012 et 2015. L'organe de presse « Le Mandat », aussi de la mouvance présidentielle, a publié un article de plus que « Le Nouveau Réveil », soit cinq (5) numéros. Les parutions des organes de presse écrite de l'opposition sont nettement au-dessus comme signifié plus haut. Le quotidien « Notre Voie », organe de presse écrite diffusant les idéologies du Front Populaire Ivoirien (FPI), a publié trente-deux (32) articles en rapport avec le concept de rattrapage sur un total de soixante-dix (70). Les deux premières années ayant suivi le lancement du discours, cet organe a publié quatre-vingt-sept pour cent (87%) de ses parutions, soit 28/32. En 2014 et 2015, seulement 4 numéros ont été produits par ce quotidien sur le sujet. A côté de « Notre Voie », c'est le quotidien « Le Temps » qui a beaucoup publié sur la question avec vingt-six (26) parutions. Les deux premières années, 25 parutions sur le sujet ont été produites sur un nombre total de vingt-six (26) numéros de 2012 à 2015. Quant au quotidien « le Nouveau Courrier », il reste constant sur les quatre années avec trois (3) numéros par an. Au total, cent neuf (109) articles provenant des organes de presse rattachés aux trois partis politiques ont été recensés et répartis dans le tableau ci-dessous.

Organes de presse Nombre de parutions par Année	Mouvance présidentielle			Opposition		
	Le patriote	Le nouveau Réveil	Le Mandat	Notre Voie	Le nouveau courrier	Le temps
2012	4	2	2	12	7	13
2013	10	0	2	16	9	12
2014	0	1	0	2	4	0
2015	0	3	0	2	7	1
Sous-Total	14	6	4	32	27	26
Total	24			85		

**Tableau 1 : Répartition du nombre de parutions traitant du concept de « rattrapage ethnique » par organe de presse rattaché aux partis politiques**

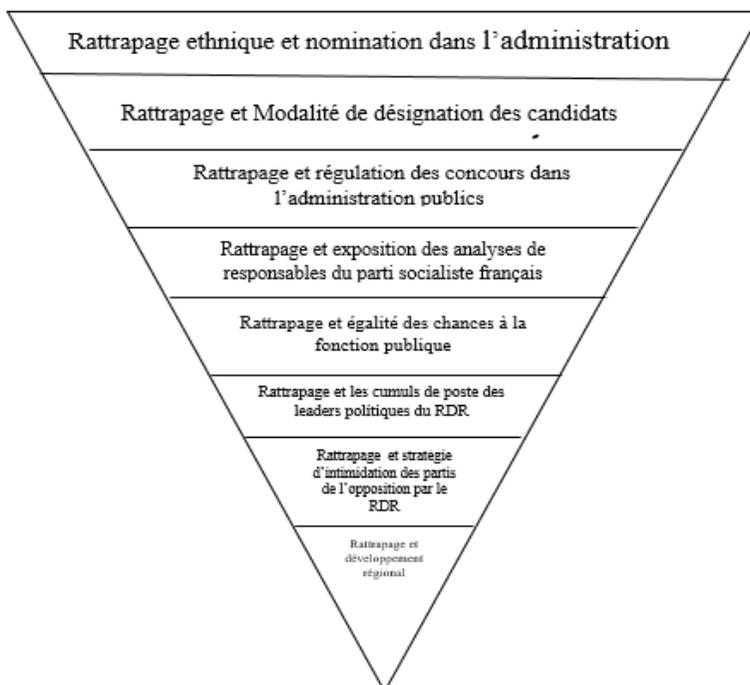
Le type de méthode de traitement des données mobilisé dans le cadre de ce travail est l'analyse de contenu tel qu'envisagée dans la typologie de Bardin (2013) ((i) analyses thématiques comprenant l'analyse catégorielle et l'analyse de l'évaluation ; (ii) analyses formelles composées de l'analyse de l'expression et l'analyse de l'énonciation et (iii) analyses structurales renfermant les analyses des cooccurrences et l'analyse structurelle). Spécifiquement, parmi les trois (3) techniques qui composent la dite typologie, c'est celle relative à l'analyse structurale renfermant la recherche des cooccurrences et l'analyse structurel qui est retenue. Cette dernière

consiste à dégager les formes d’interprétation généralement associées au concept étudié. En pratique, l’opération de cooccurrence a permis d’aboutir à l’élaboration de la matrice des concepts relatifs aux formes d’interprétation liées au rattrapage ethnique.

### **Eléments de cooccurrence relatifs au rattrapage ethnique dans les journaux de l’opposition**

De 2011 à 2015, le discours des journaux proches du FPI tournaient autour de huit (8) couples d’opposition. Ce sont : (i) rattrapage ethnique et nomination des cadres dans l’administration publique et parapublique ; (ii) rattrapage ethnique et modalité de désignation des candidats aux échéances électorales au sein du RDR ; (iii) rattrapage ethnique et régulation des examens et concours dans l’administration publique, précisément dans le secteur de l’éducation ; (iv) rattrapage ethnique et exposition des analyses de responsables du parti socialiste français sur le contexte politique ivoirien ; (v) rattrapage ethnique et égalité des chances entre les concitoyens dans l’accès à la Fonction publique; (vi) rattrapage ethnique et les cumuls de poste des leaders politiques du RDR ; (vii) rattrapage ethnique et stratégie d’intimidation des partis de l’opposition par le RDR au nord de la Côte d’Ivoire et enfin (viii) rattrapage ethnique et développement régional.

**Figure 1 : Répartition des couples d’opposition relatifs au rattrapage ethnique dans les journaux de l’opposition**

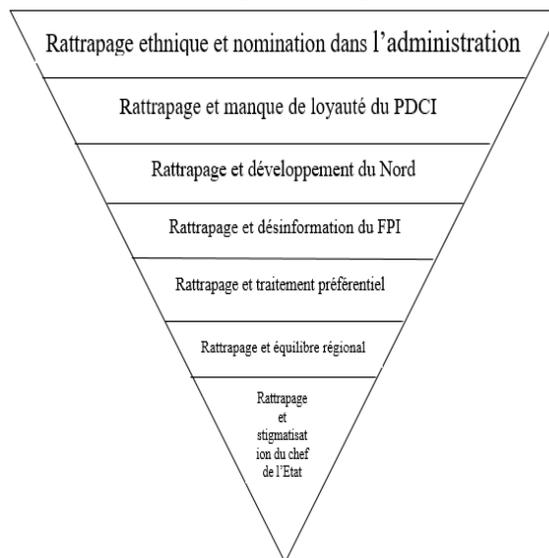


Les couples d’opposition consignés dans cette figure sont repartis du plus évoqué au moins évoqué. Ainsi, Il ressort que les cinq (5) premiers couples d’opposition en partant du sommet vers le bas sont les plus cités. Les trois derniers sont très peu présents dans l’architecture des articles.

**Eléments de cooccurrence relatifs au rattrapage ethnique dans les journaux proches des partis au pouvoir**

A la suite de l’interview du président Alassane Ouattara qui a vu émerger le concept rattrapage ethnique, les journaux proches des deux grandes formations politiques regroupées au sein du Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) ont produit des articles précisant le discours du chef de l’Etat. Ainsi, sur la période de 2012 à 2015, ces journaux ont traité le concept de rattrapage en le mettant singulièrement en lien avec la nomination des cadres dans les administrations publique et parapublique. On y retrouve donc le premier couple d’opposition relevé dans les journaux des partis politiques de l’opposition, à savoir « Rattrapage ethnique et nomination dans l’administration publique et para publique ». Aussi, l’intervention de ces organes de presse sur le sujet du rattrapage ethnique est-elle souvent développée à travers les six (6) couples d’opposition suivants: i) rattrapage ethnique et manque de loyauté du PDCI ; ii) rattrapage ethnique et développement du Nord ; iii) rattrapage ethnique et désinformation du FPI ; iv) rattrapage ethnique et traitement préférentiel ; v) rattrapage ethnique et équilibre régional dans les nominations; vi) rattrapage ethnique et stigmatisation du président de la République.

**Figure 2 : Répartition des couples d’opposition relatifs au rattrapage ethnique dans les journaux proche du pouvoir**



L'analyse de cooccurrence effectuée à partir des articles produits dans les journaux proches de la coalition des partis politiques au pouvoir a permis de dégager au total sept (7) couples d'opposition. La classification de ces couples d'opposition au regard de leur fréquence d'apparition dans les articles des journaux établit l'ordre suivant : i) rattrapage et nominations dans l'administration ; ii) rattrapage et manque de loyauté du PDCI ; iii) rattrapage et développement du Nord ; iv) rattrapage et désinformation du FPI ; v) rattrapage et traitement préférentiel de certaines catégories sociales ; vi) rattrapage et équilibre régional par le truchement des nominations; vii) rattrapage et stigmatisation du Président de la République.

A la suite de toutes ces opérations, les résultats dégagés sur le sujet traité dans cet article sont présentés en deux séquences. La première met en évidence l'usage et interprétation du concept de rattrapage ethnique dans les journaux de l'opposition. Et la seconde partie expose les démonstrations faites dans les journaux proches du parti au pouvoir pour rejeter ce qu'ils considèrent comme des allégations non fondées pour nuire au pouvoir de l'actuel président.

## **Résultats**

### **1- Le rattrapage ethnique dans les journaux de l'opposition : une logique de dénonciation des inégalités sociales et de mauvaise gouvernance des acteurs autorités politiques**

La représentation du concept de rattrapage ethnique dans les journaux idéologiquement proches des partis politiques de l'opposition, principalement le Front Populaire Ivoirien (FPI) évolue en corrélation avec les réalités sociales, le contexte politique et l'actualité du moment. Toutefois, en parcourant l'ensemble des articles au moyen de l'analyse de cooccurrence, deux catégories d'interprétation se dégagent. D'une part, une tendance visant à démontrer par ce concept une forme d'ostracisme envers des groupes sociaux et d'autre part une logique de démonstration d'une mauvaise gouvernance du régime actuel.

#### **1.1.Le rattrapage ethnique, forme de construction d'inégalité et de différenciation sociales**

Les idéologies de l'opposition ivoirienne en particulier le Front Populaire Ivoirien (socialisme démocratique) sont véhiculées dans la presse écrite par les quotidiens « Notre Voie », le « Nouveau Courrier » et « Le Temps ». Ces organes de presse constituent à la fois des relais d'information et de diffusion des valeurs politiques du parti. Ainsi, dans ces organes de presse, le concept de rattrapage a fait l'objet de plusieurs articles alliant les analyses des journalistes, les interventions des leaders de ce parti et même des points de vue d'acteurs politiques Français. Le nombre d'articles estimé

à quatre-vingt-cinq (85) contre vingt-quatre (24) seulement pour l'ensemble des journaux proches du pouvoir dénote du grand intérêt suscité par ce concept. Les éléments avec lesquels il est en relation mettent en lumière les idéologies et les enjeux construits autour de ce que les acteurs du FPI affirment être pour leur part une réalité sociale en Côte d'Ivoire. Les cooccurrences (i) rattrapage ethnique et nomination dans l'administration ; (ii) rattrapage ethnique et régulation des examens et concours ; (iii) rattrapage ethnique et égalité des chances et (iv) rattrapage ethnique et développement régional sont pour eux la matérialisation d'une opération de différenciation ethnique planifiée par les tenants du pouvoir politique. Pour justifier de cette représentation, des situations de l'actualité sont régulièrement rapportées dans les publications des « journaux bleus ».

Le lien entre le rattrapage ethnique et la nomination est le couple d'opposition qui a la plus grande cooccurrence. Ce qui traduit pour les partisans du parti de l'opposition une prégnance du rattrapage dans les nominations opérées au sein de l'administration publique et parapublique en Côte d'Ivoire. Sur cette base, les différentes nominations sont passées au peigne fin par les journalistes de ces rédactions qui établissent des logiques de démonstration reposant sur l'appartenance ethnique, politique ou régionale des proposés aux postes administratifs. La stratégie principale adoptée consiste à lister les personnes nommées, ensuite établir le lien avec la région d'origine et/ou l'appartenance politique. L'exemple nous est donné dans la parution N<sup>o</sup> 767 du Jeudi 4 Avril 2013 du quotidien « Le temps » : « *Sur les 37 officiers supérieurs qui ont été nommés et/ou confirmés à leur poste, la plupart ont des noms à consonance nordique ou du centre. Comme c'est désormais le cas de façon générale dans l'administration publique ou tout service de l'Etat ou institutions publiques rattachées. Il s'agit au niveau de la direction centrale du colonel Diarassouba Bakary, du capitaine de vaisseau major Diaby Aboubacary Sidiki, du colonel Yao Koffi, du colonel Ouattara Mamadou...* ».

Les arguments développés par ces organes de presse visent un double objectif. D'une part, il s'agit de déconstruire l'accusation faite au FPI, d'avoir instauré un clivage entre nord et sud durant sa période de gestion du pouvoir et faire paraître l'ethnocentrisme comme un leitmotiv de la gestion du RDR. D'autre part, il est question de montrer que le gouvernement actuel, par ces pratiques de nominations, ne privilégie qu'une frange de la population, et donc une mise à l'écart des autres citoyens qui n'ont aucune accointance avec le RHDP. Dans cette logique, outre le domaine militaire, des articles sont produits pour fustiger les nominations effectuées dans les structures publiques ou parapubliques telles que la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI), la Société de Transport Abidjanais (SOTRA), Le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB), le Centre

de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) et Energie de Côte-d'Ivoire. Le quotidien « Le Nouveau Courrier », dans sa parution N<sup>0</sup> 443 du Jeudi 16 Avril 2012, titrait : « *Le DG de la SOTRA embauche sur fond tribal* ». Deux mois plus tard, le quotidien « Notre Voie » lui emboîtait le pas en titrant à sa une: « *Nomination à la tête de l'Energie de Côte d'Ivoire, Ouattara toujours fidèle au rattrapage* ».

Dans la même perspective, le couple d'opposition « rattrapage ethnique et régulation des concours » laisse transparaître dans les journaux de l'opposition des formes d'exclusion opérées dans le recrutement des fonctionnaires et agents de l'Etat. Ici, la logique de démonstration repose sur l'établissement de statistiques relatives au nombre de candidats reçus aux concours de recrutement à la Fonction Publique. En effet, l'opération consiste à ventiler les candidats admis aux concours en fonction de leur présumée région d'origine établie sur la base de leurs noms de famille. Sous ce rapport le quotidien « Notre Voie » a produit un article dans sa parution N<sup>0</sup> 5055 du 09 juillet 2015 sous ce titre : « *concours de l'inspection du primaire, ça pue le rattrapage* ». L'argument statistique construit en justificatif de ce titre est le suivant : « *sur les 80 admis, 58 ont des noms à consonance du nord de la Côte d'Ivoire, soit un taux de 72,5%. Les 22 autres "miraculés" ont des noms qui tirent vers le centre, l'ouest montagneux et le sud ; soit un taux de réussite de 27,5%* ». Les modes de recrutement seraient donc biaisés au départ.

C'est certainement en référence à cette pratique que ces journaux postulent également le couple d'opposition « rattrapage ethnique et égalité des chances ». L'opposition estime que le pouvoir en place en Côte d'Ivoire fait des faveurs à une catégorie de personnes issues d'une même région, d'un même groupe d'appartenance ethnique ou partageant des valeurs idéologiques communes en leur accordant des positionnements privilégiés dans les recrutements, les nominations, les appels d'offre et des offres de services. Dès lors, pour « Le Nouveau Courrier » « *C'est l'intégration au sein de la machine de l'éducation, des forces de l'ordre, des douanes, et d'autres administrations d'ex-rebelles et de sympathisants de l'ex-rébellion, en dehors de tout critère de mérite qui est responsable du gonflement inédit de la masse salariale...c'est le prix du rattrapage ethnique* » (N<sup>0</sup> 1025 jeudi 08 mai 2014) . Pour l'auteur de cet article, les formes de recrutement qui privilégient l'appartenance ethnique à la compétence et qualification requises impactent négativement l'économie ivoirienne.

Dans la continuité des actions de différenciation des communautés ethniques et régionales en Côte d'Ivoire dénoncées par l'opposition, l'attention des analystes s'est aussi portée sur les actions de développement entreprises par le chef de l'Etat. A ce niveau, la ligne de justification du rattrapage demeure la même. Il s'agit de montrer que l'essentiel des projets de

développement est orienté en direction d'une seule région, à savoir les localités du Nord de la Côte d'Ivoire où le RDR est largement représenté.

En somme, en mettant en lien ces différents concepts avec celui de rattrapage ethnique dans les colonnes des journaux qui leur sont idéologiquement proches, les responsables et sympathisants du FPI envisagent de démontrer aux populations, notamment aux potentiels électeurs que l'actuel tenant du pouvoir bâtit l'insertion professionnelle et l'ascension sociale autour de l'appartenance ethnique ou régionale. Le mérite au travail et la compétence individuelle ne sont donc plus essentiels. L'enjeu majeur de ces idéologies développées par le FPI à partir du concept de rattrapage ethnique est donc de légitimer une gestion clanique et clientéliste du pouvoir par le RDR.

## **1.2. Le rattrapage ethnique construit comme l'expression d'une mauvaise gouvernance du RDR dans les journaux de l'opposition**

L'interprétation faite du discours du Président de la République sur la question du rattrapage ethnique dans les journaux proches du FPI laisse apparaître une modalité au mode de gestion du parti au pouvoir. Cette modalité est traduite par des indicateurs mis en lien avec le concept de rattrapage. Il s'agit ici des couples d'opposition suivants : i) rattrapage ethnique et modalité de désignation des candidats aux échéances électorales au sein du RDR ; ii) rattrapage ethnique et exposition des analyses de responsables du parti socialiste français sur le contexte politique ivoirien ; iii) rattrapage ethnique et cumuls de postes des leaders politiques du « RDR » iv) rattrapage ethnique et stratégie d'intimidation du « RDR » vis-à-vis des partis de l'opposition au nord.

L'idéologie de différenciation mobilisée pour étayer le rattrapage ethnique n'est pas construite seulement dans un cadre macro, mais également à un niveau micro dans la gestion des partis politiques. A ce niveau, les « journaux bleus » relaient l'information selon laquelle des clivages existent au sein du RDR. Ces clivages se présentent dans le contexte de choix des candidats à proposer aux échéances électorales locales. L'appartenance ethnique ou régionale constitue pour les tenants de cette thèse l'un des critères de choix des représentants du RDR. Le cas présenté dans la commune d'Abobo a servi d'illustration au quotidien « Notre Voie » dans sa parution du 02 Janvier 2013. Le journaliste, auteur de l'article écrit que *« Des sources bien introduites révèlent que l'ancienne ministre Jeanne Peumond convoite la mairie d'Abobo...malheureusement la seule détermination ne suffit pas. Car elle risque fort de se heurter à la politique de rattrapage qui vise à exclure des nominations ceux qui ne sont pas du nord »*.

Il est à observer dans ce fragment de texte une analyse politique de la situation au RDR qui semble postuler une idéologie ethnocentrique dans la sélection des candidats aux échéances locales. Mais surtout la mal-gouvernance viendrait du fait que certains de ces acteurs cumulent des postes nominatifs et électifs, tandis que d'autres subissent des intimidations et frustrations de la part des responsables de leur propre parti (Notre Voie du 4395 du 17/04/2013).

Selon les propos de cadres et militants du FPI rapportés par les journaux de leur parti, les intimidations et menaces des dirigeants du « RDR » sont également exercées contre les partis de l'opposition principalement le FPI en vue d'empêcher ces derniers de prendre part aux élections ou éviter un vote de l'électorat en leur faveur. Ils dénoncent dans la presse écrite des cas de torture, des interdictions de marches et de manifestations politiques, l'impossibilité de faire des campagnes au nord (Notre Voie du 29/08/2013). Ils interprètent ces actions comme une stratégie du RDR et ses alliés pour s'accaparer le pouvoir et le maintenir dans leur clan faisant ainsi obstruction à la démocratie. Dans cette configuration, le rattrapage ethnique est manifesté par le refus des partisans du RDR d'ouvrir la compétition électorale aux autres partis politiques (partis de l'opposition) dans la partie nord du pays qui serait pour eux comme une chasse gardée. « Notre Voie », dans sa parution N° 4370 du 18/3/2013 rapporte ces dénonciations en ces termes : « *le RDR refuse que les autres partis politiques mènent librement leurs activités, mettant ainsi en péril la marche de la Côte d'Ivoire vers la démocratie...aujourd'hui, il est inadmissible pour le RDR qu'un ressortissant d'une autre région soit candidat dans le nord. S'il le fait, c'est au risque de sa vie* ».

Outre les partisans du FPI, des personnalités politiques d'autres partis de l'opposition (en l'occurrence ceux des partis qui partagent les mêmes idéaux politiques que le FPI), s'approprient le concept du rattrapage ethnique pour décrire ce qu'ils considèrent comme mauvaise gouvernance en Côte-d'Ivoire. Ces affirmations sont faites soit lors d'une interview accordée aux organes de presse, soit à travers des courriers adressés aux responsables du FPI, puis relayées plus tard dans la presse écrite. Ces personnalités fustigent le régime du Président Alassane Ouattara en arguant que ce dernier pratique une justice à double vitesse qui consiste à mettre en délit les principaux dignitaires ou sympathisants du régime de l'ancien Président Laurent Gbagbo pendant que ceux qui ont mené la rébellion sont en libre circulation. Surtout, ces analyses situent le caractère ethnique de ces condamnations dans le fait que la plupart des personnalités politiques incarcérées seraient originaires de la partie sud et ouest du pays qualifiée de zone pro-Gbagbo. Pour rendre leur argumentaire solide, ils la sous-tendent par les rapports des ONG telle Human Rights Watch et des initiatives privées sur les conditions

de détention des personnes incarcérées suite au conflit politico-militaire de 2011. Dans cette perspective, un politologue Français (Michel Galy) souligne dans son analyse sur la situation post-crise en Côte d'Ivoire que la configuration sociologique des prisonniers politiques désigne 80% d'entre eux comme originaires du Sud du pays (« Nouveau Courrier » du jeudi 23 janvier 2014).

En définitive, on retient que le moule idéologique de la mauvaise gouvernance déployé dans les couples d'opposition de cette séquence, vise à démonter la vacuité des engagements du régime actuel à travers les indicateurs de non-respect des droits humains, la restriction de la liberté de choix, la privation des libertés individuelles, le manque de transparence dans l'organisation des élections locales, le déni de justice et la concentration du pouvoir ; l'objectif politique étant d'établir une incapacité du RDR à gérer le pouvoir d'Etat et à instaurer un climat de confiance et de paix durable.

Le rattrapage ethnique se construit alors comme un concept autour duquel transparissent toutes les logiques de confrontation entre les partis politiques qui ambitionnent conquérir le pouvoir et la coalition des partis au pouvoir. L'enjeu pour les partis de l'opposition ici est de légitimer une mauvaise gestion de l'administration par les tenants du pouvoir et se positionner comme l'alternative idéale. Pour cela les leaders du FPI notamment n'hésitent pas à mobiliser des statistiques de leur gestion du pouvoir pour rallier des Ivoiriens à leurs idéaux politiques. Dans cette lutte idéologique autour du rattrapage, quelle est la position du parti au pouvoir face à ces accusations ? C'est ce que nous mettons en évidence dans les lignes qui suivent.

## **2. Le rattrapage ethnique dans les journaux proches du pouvoir : une interprétation différenciée**

La diffusion de l'interview du Président de la République mettant en exergue la notion de rattrapage, n'est pas restée sans commentaire dans les organes de presse qui lui sont idéologiquement proches même si le nombre d'articles (24 contre 85 pour l'opposition) recensés pour le besoin de ce travail semble indiquer très peu d'intérêt pour les « journaux verts » concernant cette thématique. Toutefois, cette question présente deux configurations interprétatives dans la presse écrite proche des partis politiques au pouvoir. La première met en évidence la confrontation sur le rattrapage non seulement entre les alliés, mais aussi entre les alliés et les partis de l'opposition. La seconde postule l'inexistence du rattrapage en indiquant une forme d'équilibrage des actions du chef de l'Etat.

## **2.1. Le rattrapage ethnique, lieu de confrontation entre alliés et opposants dans les journaux proche du pouvoir politique**

Les quotidiens « Le Patriote » (proche du RDR), « Le Mandat » et « Le Nouveau Réveil » (deux journaux du PDCI) ont publié des analyses se rapportant au concept rattrapage entre 2012 et 2015. L'analyse de cooccurrence appliquée à ces articles établit une sorte d'attaque/défense matérialisée dans les couples d'opposition « rattrapage et nomination dans l'administration »; « rattrapage et manque de loyauté du PDCI »; « rattrapage et désinformation du FPI »; « rattrapage et stigmatisation du Président de la République ».

Etant au centre même de la déclaration du chef de l'Etat, la cooccurrence « rattrapage ethnique et les nominations dans l'administration » apparait comme l'espace de confrontation le plus ouvert dans la presse écrite, notamment dans les journaux des partis politiques influents du RHDP. Dans cette confrontation, les publications des journaux du PDCI jouent quelque peu le rôle d'intermédiation, partageant tantôt la position du FPI sur la question, tantôt celle de son allié, le RDR. De fait, on constate à travers les publications de ses organes de presse, une attitude ambivalente du PDCI sur la question du rattrapage ethnique. En effet, dans la première articulation relative à la dénonciation du rattrapage ethnique dans l'administration, les journaux ont surtout fait échos des conclusions du conclave du PDCI organisé à Yamoussoukro le 17 Août 2013. La représentation construite sur le rattrapage au cours de ce conclave est ainsi libellée : « *le conclave constate avec amertume la mise en chômage des cadres du parti par leur remplacement systématique du fait de la politique de rattrapage* ». Cette déclaration vient en quelque sorte corroborer et conforter l'idéologie du FPI tendant à affirmer une exclusion de certaines catégories de personnes de l'administration publique sous l'ère du RDR avec le Président Alassane Ouattara.

La seconde articulation tranche avec la première en niant l'existence d'un dispositif d'ostracisme de la part des tenants du pouvoir. Cela est illustré par des propos des cadres du RDR ou du Président de la République relayés dans les journaux de l'allié dans l'optique de démonter l'inexistence d'une pratique de rattrapage dans l'administration publique. Ainsi, le quotidien « Le Mandat », dans sa parution du 12 novembre 2015, rapportait les propos d'un conseiller du Président de la République en justificatif aux critiques sur les nominations. Celui-ci affirmait en substance : « *au moment de cette polémique en 2012, les statistiques montraient que sur 188 cadres nommés, seuls 54 étaient du RDR, et ils n'étaient pas tous du RDR... jamais dans notre pays l'éthique n'a été mis autant au cœur des nominations* ». Et dans un autre article publié le 11 Mai 2015, le même journal écrivait en titre « *Ouattara : je suis contre le rattrapage* ». En relayant ainsi les propos des

responsables du RDR à travers ses organes de presse, le PDCI apporte un soutien indéniab le à son allié politique et n'entend pas le laisser à la peine face à l'opposition.

C'est dans cette ligne idéologique que se situe « Le Patriote » lorsqu'il développe des arguments pour contrer les tenants de la thèse du rattrapage.

Dans ses articles portant sur le rattrapage, « Le Patriote » prend/adopte une posture de réplique et d'objection aux arguments développés par l'opposition en démontrant que les différents réglages effectués au sein des structures étatiques n'ont rien d'un caractère ethnique mais reposent plutôt sur la compétence des acteurs sélectionnés. Tout en défendant la position de leur chapelle politique, ils ne manquent toutefois pas d'accuser l'ancien parti au pouvoir (le FPI) d'avoir rejeté des cadres du RDR à cause de leur appartenance politique ou ethnique malgré les compétences dont ils disposaient. Pour ce quotidien, les analyses des journaux proches du FPI et dans certaines mesures ceux du PDCI sur le rattrapage n'ont d'intérêt que la construction d'une image négative du Président de la République. Ainsi, la stratégie adoptée consiste à dénoncer ou publier des répliques aux accusations de l'adversaire pour empêcher une large diffusion de ce qu'ils considèrent comme des « allégations sans fondements », voire des « diatribes » de la part des opposants au régime. Ainsi, dans la parution du 19 Août 2013 du même quotidien, il est mentionné ceci : « *en parlant de politique de rattrapage...l'ex-parti au pouvoir s'évertue à créer tout un mythe autour de cette fumeuse expression pour faire passer le chef de l'Etat comme le Président d'un clan ou d'une communauté* ». Quelques mois au paravent la réplique était orientée vers le PDCI qui dénonçait une politique de gestion axée sur des cadres du parti au pouvoir : « *Prétendue politique de rattrapage : les nominations qui confondent le PDCI-RDA* » (Le Patriote du 11 mars 2013).

## **2.2.Le rattrapage ethnique, une correction des inégalités et discriminations subies par les populations du nord sous le régime du FPI**

Les cadres, sympathisants et journalistes idéologiquement rattachés au RDR, privilégient dans leur analyse de la question du rattrapage, l'usage du terme d'équilibre ou de réglage qui suscite moins de controverses. C'est dans ce sens que ressortent les cooccurrences suivantes : i) « rattrapage ethnique et développement du Nord » ; ii) « rattrapage ethnique et traitement préférentiel de certaines catégories sociales » ; iii) « rattrapage ethnique et équilibre ».

Pour ces acteurs, le rattrapage ethnique évoqué par les opposants comme une forme d'avantages accordés à une partie de la Côte d'Ivoire n'est

pas une réalité car à la vérité, il ne s'agit que de la réparation d'injustice causée depuis plusieurs années à des groupes sociaux mis en marge du fait de leur appartenance religieuse, ethnique ou politique. C'est dans cette optique que le gouvernement a procédé à deux grands ouvrages dans les régions du nord pour rattraper le retard de développement accusé dans ces régions du fait de l'occupation de la rébellion. L'idéal démontré dans le principal journal du parti au pouvoir est que les actions du chef de l'Etat s'inscrivent dans un processus normal et non un privilège accordé à une partie de la population. Voici en substance ce que pense un porte-parole du RDR sur cette question : « *Quand on dit que le nord n'a pas d'infrastructures comme au sud, mais qu'est-ce qui choque ? C'est le fait qu'il n'y ait pas d'infrastructures ou c'est le fait de dire qu'on va rattraper le sud ? Moi, je ne vois pas de débat ici* » (Le Patriote du 17/07/2013). Par conséquent, ce qui est présenté dans les journaux de l'opposition comme une politique d'exclusion n'est autre qu'une action d'envergure qui témoigne du travail abattu par l'actuel Président pour permettre une meilleure redistribution de la richesse nationale à toutes les régions du pays.

Dans la continuité de cette idéologie de redistribution de la richesse, des articles publiés dans le quotidien « Le Patriote » assimilent l'intensification des programmes de développement en direction du nord à l'idéologie de discrimination positive visant exclusivement l'intégration de groupes minoritaires dans des secteurs d'activités, en l'occurrence les mesures prises pour favoriser le travail ou l'autonomisation des femmes et des personnes à besoins spécifiques (les personnes à mobilité réduite). Les analyses du RDR considèrent que ce sont des actions de traitement préférentiel accordées à des catégories de personnes socialement vulnérables, et non des mesures discriminatoires au sens donné par le FPI (confère Le Patriote du 15/03/2012). En somme, pour les républicains, « *le Président libéral Ouattara fait ce que les pseudos socialistes refondateurs auraient dû faire et n'ont pas fait. Préoccupés, qu'ils étaient de rattraper leur propre retard* » (Le Patriote 15/03/2012).

## **Discussions**

En dehors des organes de presse écrite ivoirien, très peu de travaux scientifiques ont questionné les formes d'interprétations associées au concept de « rattrapage ethnique ». Ce faisant cette partie du travail vise globalement à donner sens aux résultats obtenus en s'appuyant sur les théories générales structurant les relations d'altérité. En effet, l'expression « rattrapage ethnique » constitue une des logiques de différenciation sociale individuelle ou collective. Sur cette base, la principale interrogation issue des résultats qui suit constituera la trame de cette rubrique. Quels sont les fondements théoriques de l'interprétation du concept « rattrapage ethnique » selon d'une

part les journaux d'opposition et d'autre part concernant les journaux proche du pouvoir ?

Débutons par les interprétations des journaux d'opposition concernant le concept de « rattrapage ethnique » en rappelant que leur thèse s'articule autour du « rattrapage ethnique » comme production d'inégalités sociales et expression de la mauvaise gouvernance. Cette thèse rappelle dans un premier temps les travaux d'Axel Honneth dans Critique du pouvoir (2017) sur les luttes idéologiques concernant la manière de concevoir la liberté. En référence aux travaux d'Axel Honneth (op cit), le sens de l'interprétation du concept de « rattrapage ethnique » chez les journaux d'opposition en Côte d'Ivoire rend compte de ce qu'Axel théorise sous le concept d'agir communicationnel emprunté à Habermas. L'agir communicationnel renvoie au domaine des communications quotidiennes où sont discutées et problématisées les règles normatives. Sous ce rapport, le positionnement des journaux d'opposition en Côte d'Ivoire relativement au pratique du gouvernement à propos du « rattrapage ethnique » constituerait selon la théorie de l'agir communicationnel l'expression d'une forme de résistance au pouvoir. En effet, le positionnement de l'opposition au régime du président Ouattara sur la base des dénonciations des pratiques sociales relatives au « rattrapage ethnique » est une stratégie de mobilisation sociale à l'endroit des autres catégories ethniques écartées. Ainsi l'enjeu derrière cette mobilisation sociale est la lutte pour la reconnaissance dans le processus de résistance pour la justice sociale. En plus de la reconnaissance, il semblerait que la mobilisation politique des partis d'opposition à travers leurs journaux met en évidence une confrontation entre deux systèmes politiques en interaction. Il s'agit : du libéralisme à travers la liberté négative ou individualiste et le socialisme avec la liberté sociale dans la perspective d'Axel Honneth. En effet, pour l'auteur les régimes néo libéraux comme le pouvoir en place actuellement en Côte d'Ivoire militent pour un système démocratique dans lequel les privilèges des citoyens reposent sur le postulat de la liberté négative c'est-à-dire la liberté de l'individu contre tous les autres. A contrario, les partis d'opposition d'obédience socialiste prônent plutôt la liberté sociale, c'est-à-dire une liberté que l'individu ne peut réaliser ou gagner qu'en interaction avec les autres, en commun. En un mot, la dénonciation du *rattrapage ethnique* comme un instrument politique de production d'inégalités sociales d'une part et de mal gouvernance d'autre part dans les journaux d'opposition semble être une proposition pour un équilibrage au niveau des pratiques sociales en matière de nomination politique en tenant compte des membres des autres appartenances ethniques. Cet équilibrage, selon eux pourrait en effet permettre d'aboutir à une cohésion sociale durable de la société ivoirienne

Concernant la thèse des journaux proches du pouvoir en place, le rattrapage semble être une mesure politique visant à corriger les disqualifications sociales systématiques auxquelles les ressortissants du Nord ont subi selon eux. Dans le souci de mieux apprécier cette thèse qui a été présenté comme principal motif du coup d'Etat de 2002 qui s'est mué en rébellion armée. Pour rappel historique, c'est en 1990 lorsque Alassane Ouattara est premier ministre d'Houphouët Boigny que la circulaire n° 1138 du 13 juin 1962 est remplacée par la Loi n° 90-437 du 29 mai 1990 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en Côte d'Ivoire qui dispose en son article 6: « *Tout étranger âgé de plus de 16 ans doit, s'il séjourne en Côte d'Ivoire et après l'expiration d'un délai de 3 mois depuis son entrée sur le territoire ivoirien, être muni d'une Carte de Séjour...* ». L'institution de la carte de séjour qui était destinée à la catégorie sociale "étranger" a participé à stigmatiser les populations du nord qui ont sensiblement les mêmes patronymes que bon nombre des migrants venant en majorité du Burkina Faso et du Mali. Sous ce rapport, après avoir constaté les dérives identitaires causées par l'institution de cette mesure, le président Laurent Gbagbo en s'appuyant sur les recommandations des accords de Linas Marcoussis, de Prétoria et de Ouagadougou sur la crise ivoirienne abroge à travers l'Ordonnance n° 2007-604 du 8 novembre 2007 la carte de séjour pour les ressortissants de la CEDEAO résidents en Côte d'Ivoire. Les effets pervers de la carte de séjour ont duré dix-sept ans (17) avant d'être juridiquement abrogé. Durant cette période quatre régimes se sont succédés (1990-1993 Felix Houphouët Boigny avec comme premier ministre Alassane Ouattara); (1993-1999 Henri Konan Bédié); (1999-2000 général Robert Guéi) et de (2000-2010 Laurent Gbagbo). En incriminant uniquement le régime de Laurent Gbagbo, les journaux proches du pouvoir font preuve de partialité comme en témoigne les travaux de Gaha et al (2012). En effet, pour ces auteurs la politique de rattrapage ethnique défendue sous la plume des journaux proches du pouvoir ne s'appuie pas sur des faits empiriques mais sur une vue d'esprit. Selon eux, cette politique qu'ils qualifient de néfaste et dangereuse tend plutôt à exclure sous la base de l'appartenance ethnique, une frange de la population et réduire l'égalité des chances toutes les composantes de la société ivoirienne en ce qui concerne l'accès à l'emploi public, l'ascension sociale dans l'administration et l'accessibilité à justice.

De toute évidence, la confrontation de ces deux tendances d'analyses, ainsi que celles des journaux de l'opposition laisse transparaître une réalité sociale commune : la reconnaissance de l'existence d'ostracisme identitaire visant la disqualification sociale d'un groupe social au détriment d'un autre. Toute situation qui pourrait à la longue fragiliser le climat social qui semble avoir retrouvé une certaine accalmie après le conflit ouvert de 2011. A coup sûr l'interprétation différenciée du concept de rattrapage (intégration d'une

part et exclusion d'autre part) participe non seulement du positionnement des partis politiques vis-à-vis de leur électorat mais aussi de la légitimation des actions en faveur de ceux-ci en marge de l'intérêt national qui doit primer dans toute initiative d'un Etat. Ces analyses tendent à conforter celles produites par Gnabeli (op cit) sur l'interprétation des conflits identitaires dans les journaux de partis politiques qui décrivent une tendance des partis politiques à construire en permanence dans la presse écrite, leur légitimité auprès de la population par la mobilisation des appartenances symboliques. Cette manière de faire porte en elle des germes conflictuels en ce sens qu'elle déploie des clivages entre les divers groupes sociaux composant la population ivoirienne. En définitive, ce mode de communication antagoniste des partis politiques par le biais des organes de diffusion qui leur sont rattachés, en l'occurrence la presse écrite, semble être une stratégie politique consistant à prendre le contre-pied de l'adversaire politique en mobilisant les appartenances ethnique pour légitimer des idéaux politiques. Cela est d'autant plus complexe que la population ivoirienne ne constitue pas un groupe ethnoculturel homogène au sens de Barth (1995). Dans ce contexte, les idéologies distillées par les partis politiques s'enracinent dans des dynamiques régionales. Et comme le souligne Barth, « *là où les identités sociales sont organisées et réparties selon de telles principes, il y aura une certaine tendance à la canalisation et à la standardisation des interactions et à l'émergence de frontières qui entretiennent et engendrent la diversité à l'intérieur de système sociaux englobant plus vastes* ». En clair l'enracinement dans des idéologies politiques fondées sur les appartenances ethniques est susceptible de maintenir une sphère de conflit dans la mesure où chaque groupe une fois au pouvoir cherchera à corriger « *les injustices* » subies et créera par la même occasion de nouvelles « *injustices* ».

## **Conclusion**

L'histoire récente de la Côte d'Ivoire est marquée par l'usage de différents concepts référents à la question identitaire. Des concepts comme « l'ivoirité », le tribalisme, le népotisme ou la xénophobie ont été diversement interprétés pour servir des idéaux politiques. Depuis 2012, c'est le concept de rattrapage ethnique qui suscite le débat de l'ethnicité au sein des partis politiques les plus représentatifs (PDCI, RDR, FPI) en Côte d'Ivoire. Ce concept est diversement interprété suivant l'appartenance politique des acteurs qui se prononcent sur la question. Dans cette situation la presse dans toute sa composante et spécifiquement la presse écrite constitue un espace de relais et d'analyse des discours produits sur le rattrapage. En ce sens, ces supports apparaissent comme un corpus de données susceptibles de passer au crible de l'analyse des chercheurs des sciences sociales. En ce qui nous concerne, notre production visait l'objectif

d'analyser dans une perspective sociologique l'interprétation idéologique du concept de rattrapage ethnique dans les journaux écrits rattachés aux forces politiques représentatifs en Côte d'Ivoire à savoir le PDCI, le RDR et le FPI. Le procédé méthodologique ainsi déployé se fonde sur l'analyse de cooccurrence en utilisant comme corpus de données les articles de journaux proches de ces partis politiques.

A l'issue du processus d'analyse, les résultats obtenus décrivent trois grandes modalités d'interprétation du concept à l'étude suivant le bord politique de l'organe de presse envisagé. Autrement dit, le « rattrapage ethnique » est diversement interprété selon l'appartenance politique des acteurs produisant le discours, chaque parti politique défendant sa ligne idéologique dans l'optique de rallier les lecteurs à sa cause politique.

Pour la première modalité, les analyses publiées dans les journaux proches du FPI postulent, à travers le « rattrapage ethnique », une politique de gestion ethnocentrique et une mauvaise gouvernance du parti au pouvoir. Par contre, « Le Patriote », journal proche du RDR, véhicule une idéologie d'équilibrage et de réparation des injustices causées par le FPI pendant sa période de gestion des affaires publiques. Pour eux, le rattrapage ethnique pris dans le sens d'exclusion ou de favoritisme n'est pas avéré. Quant à ceux proches du PDCI, ils adoptent une position ambivalente allant souvent dans le sens de dénonciation d'une politique ethnocentrique et inégalitaire tel que prôné par le FPI, souvent dans le sens de déni d'un rattrapage ethnique relayé dans les publications du quotidien Le Patriote.

En somme, autour du rattrapage ethnique dans la presse écrite des partis politiques se construisent des luttes idéologiques antagonistes. Le FPI, principal parti d'opposition met en avant des idéologies de différenciation sociale partagées en partie par le PDCI avec pour enjeu de se positionner comme l'alternative idéale tandis que le RDR véhicule une idéologie de "discrimination positive" visant à corriger les injustices des précédents régimes.

Les résultats de cette étude en corrélation avec des études antérieures (Barth (1995), Gnabéli (2011), Gaha et al (2012), Honneth (2017)) sur la question de l'identité instruisent sur la nécessité aussi pour les partis au pouvoir que pour les opposants de militer en faveur d'une plus grande intégration des groupes sociaux en mettant en évidence des idéologies et actions respectant les principes de la loi fondamentale ivoirienne que sont la liberté et l'égalité pour tous. Nul ne doit être privilégié ou discriminé en fonction de ses origines, ses croyances ou de sa position sociale. C'est en agissant ainsi que l'on pourra instaurer une cohésion sociale durable.

## References:

1. Akindès, F., (2004). Racines des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire
2. BABO, A., (2006). Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation, rapports interethniques et ivoirité dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, Colloque international "Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues", Montpellier
3. Barth, F., (1995), Les groupes ethniques et leurs frontières, in Poutignat, P et J.Streiff-Fenart, Théorie de l'ethnicité, Paris PUF, PP 203-249
4. Chauveau, J-P., (2000. « Côte d'Ivoire, la tentation ethno nationaliste », Politique africaine, n°78.
5. Chauveau, J-P., 2003. « La Côte d'Ivoire en guerre. Dynamiques du dedans, dynamiques du dehors », Politique africaine, n°89.
6. Dozon, J. -P., (1997). « L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire », in Contamin B., Mémel-Fotê H. (dir.), Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions, Paris: Karthala-Orstom, pp. 779-798.
7. Labonté, N. (2006). La guerre civile en Côte-d'Ivoire : L'influence des facteurs économiques, politiques et identitaires, mémoire de maîtrise en études internationales, Institut Québécois des Hautes Études Internationales Université Laval Québec.
8. Loukoua, G. B., Kôkôtré, T., Siloé, O., (Dir) (2012). Côte-d'Ivoire : le "rattrapage ethnique", Paris, l'Harmattan
9. Quivy, R., et Campendhoudt, L. V., (2011). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod
10. Sandlar, C., (2005). « Le national-régionalisme de la charte du Nord », Outre-Terre 2005/2 (no11), p. 295-307. DOI 10.3917/oute.011.0295
11. Vidjannangni, A., (2011). La complexité de la question identitaire en Côte-d'Ivoire, mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal.
12. Yahaya, D., (2008). L'information et le pouvoir politique en Côte d'Ivoire entre 1960 et 1990, in revue HERMES 28, 2000.
13. Yao, G.R., (2011). Les enjeux politiques de l'immigration d'origine ouest-africaine dans la presse écrite en Côte d'Ivoire (1990-2007)